

## Écrit sur le coeur

René Lapierre

Volume 30, Number 3 (177), June 1988

Morales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/60468ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Collectif Liberté

### ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Lapierre, R. (1988). Écrit sur le coeur. *Liberté*, 30(3), 4–8.

RENÉ LAPIERRE

## ÉCRIT SUR LE CŒUR

*Je mettrai ma Loi au fond de leur être  
et je l'écrirai sur leur cœur.*

Jérémie, 31,33

La difficulté particulière de la morale (et partant des débats qu'elle nourrit depuis que le monde est monde), ne tient peut-être pas tant au fond à une question de contenu qu'à un problème de logique. Établissons donc tout de suite qu'on n'ira pas fouiller de côté de l'*autorité* éthique, et qu'on ne tentera pas d'évaluer le caractère présomptueux de l'entreprise: parler de la morale revient d'une certaine manière à prendre le point de vue de Dieu, à singer la Connaissance de ce qui est bien et de ce qui est mal. (D'où, justement, l'Arbre, la Pomme et le Serpent: «Expliquer (le Mal) serait absoudre, et la métaphysique ne doit pas expliquer ce que condamne la morale» — Jules Lachelier.)

Nous disions donc, un problème de logique: c'est qu'il n'est pas possible, en parlant de la morale, de se placer hors champ. Je puis apprécier la musique sans être moi-même musicien, avoir une opinion sur la politique américaine ou le gouvernement de Managua sans y avoir la moindre part. Il m'est par contre impossible de me placer au delà ou en deçà de la morale. Comme Dieu, la morale est partout. Je ne parle pas encore une fois de la morale des classes de philosophie, métaphysique et spéculative; plutôt de la morale privée, du sentiment intérieur que nous avons toujours, quoi que l'on

fasse, de ce qui est bien et de ce qui ne l'est pas. Ce sens moral peut devenir terriblement concret, terriblement présent: chacun s'en arrange alors comme il peut.

Abstraite, la morale? Bon. Il y a dans la rue cet homme qui me demande trente sous: à supposer seulement que je les lui donne, que se passera-t-il alors? Pour lui pas grand-chose, on pourrait le parier (un autre trente sous); mais encore? J'aurai peut-être acheté, sans trop m'en rendre compte, une sorte de caution, un viatique qui m'épargnera — pour pas cher — l'effort d'y repenser par la suite. Brave type, je m'éloigne plein de compassion, éclairé d'une bienveillante certitude intérieure. À ce compte-là, même en mettant cinq dollars je fais une bonne affaire, mon mendiant devrait se sentir floué.

Et à supposer que je refuse? De deux choses l'une: ou bien le remords finira par me rendre fou (reniement de saint Pierre, deniers de Judas!) ou bien il ne se passera rien du tout, ce qui est encore l'éventualité la plus probable. De telle sorte que la morale ne se qualifie pas seulement dans l'acte — l'argent que je donne ou que je refuse de donner — mais encore dans le motif de cet acte, c'est-à-dire dans le type de rapport que j'entretiens *globalement* avec autrui. C'est là une chose qui déborde l'intention (il est possible de faire beaucoup de mal avec des intentions néanmoins excellentes, tout comme on peut faire beaucoup de bien pour des raisons fort discutables) et qui concerne plutôt la qualité du rapport qui s'établit entre deux êtres.

Je suis placé par hasard devant un autre homme, que je ne connais pas et qui ne me connaît pas non plus. Notre rapport se réduit à quelque chose d'extrêmement simple: il a besoin d'argent, j'en ai peut-être à lui donner. Il n'a rien à me vendre, rien à perdre non plus; c'est une relation brutalement élémentaire. L'un est en position de doléance, l'autre en position de compatir. Bon. Et après?

Je m'arrête, ou je ne m'arrête pas. À supposer cette fois que je le fasse, les choses ne s'arrêteront pas là pour autant. La prescription morale déborde l'acte que je pose, elle se tourne vers son motif: quel en est le ressort, la qualité particulière?

Est-ce le mépris? La sympathie? Le désir de ne pas être importuné publiquement? Voici que se profilent des histoires de Pharisiens et de sépulcres blanchis; l'obole de la veuve, l'histoire du mauvais riche. Que me veut donc la morale? Existe-t-il quelque part une *convenance éthique* (une éthiquette!) qui me permette enfin d'accorder le cœur et la raison? Non. «La vraie morale, disait Pascal, se moque de la morale.» Ce qui revient à dire que la vraie morale n'est pas prescriptive: elle veut simplement que je ne dorme pas, que je ne me cache pas derrière mon geste (dans la satisfaction ou le remords qui s'en-suivra). Que je me trouve dans la mesure du possible en accord avec moi-même sur la question de fond: est-ce que je *veux*, est-ce que je *peux*. La morale est un équilibre, elle a ses lois spécifiques, sa *gravité* particulière, son économie: «chaque peuple a sa morale, qui est déterminée par les conditions dans lesquelles il vit. On ne peut donc lui en inculquer une autre, si élevée qu'elle soit, sans le désorganiser» (Emile Durkheim).

On reconnaît dans cet équilibre l'alliance étroite d'une forme et d'une fonction: comme pour les mots d'une langue, le sens particulier d'un énoncé, et même d'un texte. La morale n'est pas en effet une étiquette: elle est une esthétique, au sens que prend le terme quand il envisage tout l'humain et non plus seulement la discrimination du beau et du laid. On reproche toujours à Kant d'avoir été un rustre: cela ne l'aura quand même pas empêché d'imaginer le fondement de l'esthétique comme une étude des formes *a priori* de la sensibilité: temps et espace. Kant répond de la sorte à Jérémie. *Esthétique*, précisément, *transcendantale*: «Le ciel étoilé au-dessus de ma tête, et la loi morale en moi».

L'idée qu'une œuvre d'art puisse (ou *doive*, comme le postulaient les surréalistes) être totalement étrangère à la morale, ne relever d'aucune position éthique, est du reste assez curieuse. À moins, bien sûr, que l'on ne fasse de ce tableau, ou de ce livre, de plates illustrations, qu'on les réduise à la *programmation* idéologique: comme, disons, les poèmes de Verlaine dont on ferait un psautier, Céline qui

deviendrait un collabo, Aragon un délateur, etc. On développerait alors une morale des contenus, dont la logique bien pensante n'aurait que de la remontrance à proposer. «On ne doit pas faire cela. — Pourquoi? — Parce que cela ne se fait pas, c'est tout.» La vraie morale, sans doute, n'est pas moralisante.

On pourrait peut-être mieux dire? Finalement la vraie morale n'existe pas comme contenu, elle n'est pas tant une norme qu'une forme, une architectonique dont la tension particulière servirait au fond à spécifier l'humain, comme chez Rabelais le rire, «pour ce que rire est le propre de l'homme». (*Vertu* (*wir*, indo-européen) et *homme* (*wair*, gothique) partageraient du reste la même origine: la qualité morale et l'humain, le terrestre, dériveraient du même étymon.)

La vraie morale dont parle Pascal n'est certes pas un standard, une singerie des bonnes mœurs (un avatar du *standing*: *nice girls don't do it!*) mais une exigence. Il est sans doute maladroit de prétendre que l'exercice du jugement esthétique suppose l'existence d'un code d'éthique, à cause du sens restreint qu'ont pris autour de nous — au contact des institutions — des mots comme âme et comme morale. Cela semble pourtant le cas: autant de perdu pour nous si nous ne parvenons pas à le comprendre, à retourner vers les hommes et vers les femmes la responsabilité morale dont faute de mieux les Églises et les gouvernements se sont portés garants.

Qu'est-ce à dire, *faute de mieux*? C'est qu'aucune loi ni aucun commandement ne me soumettent complètement à l'exigence morale. Et pourquoi donc? — Parce que celle-ci reste informulable. Je ne suis pas strictement tenu de donner à qui me sollicite, de compatir à ce qui m'est étranger: du moins aucune règle externe ne m'y oblige. La moralité n'est pas une escouade policière, elle est d'abord une disposition intérieure; et peut-être au fond n'est-elle *que cela*. C'est sans doute ce qui rend si délicate la promulgation de lois sur le contrôle génétique, sur la pornographie. Inopérantes si elles sont trop largement définies, elles risquent pourtant d'entrer en conflit avec d'autres droits sitôt qu'on les stipule quelque peu. Le

seuil qui les définit n'est pas une limite externe, il ne peut pas être prescrit dans le détail; pas plus que l'on ne pourrait, disons, établir *a priori* les limites du littéraire ou les frontières du poétique. (Tout énoncé est guetté par la littérature, tout matériau peut être apprécié ou déprécié par la fonction qu'on lui donne, l'usage qu'on en fait, la représentation générale à laquelle on l'associe.) Tout au plus, alors, la loi parvient-elle à arrêter des normes minimales; comme pour les salaires, la sécurité publique ou le contrôle des polluants. Mais encore là, une morale minimale serait une créature étrange. (Bien des professions essaient par ailleurs, tant bien que mal, de se doter de codes d'éthique un peu moins évasifs que le strict code civil.)

La loi morale, si tant est que l'on puisse en disposer dans une formule, serait donc imprescriptible. Gratuite, par conséquent, comme le sont les qualités du cœur, mais néanmoins difficile (se distinguant par là des poncifs); exigeante enfin, voici qu'on y revient. Ce par quoi elle refuse d'entrer dans une formule, de s'arrêter dans un sommaire; par quoi en fin de compte elle est vivante et belle, ou n'existe pas.